



**DISTRICT
GRAND VAUCLUSE
DE FOOTBALL**

CLOS DES BASTIDES - CHEMIN BEL AIR
CS 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex
Tél. : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03
E-mail : secretariat@grandvaucluse.fff.fr
Site : <http://grandvaucluse.fff.fr>

BULLETIN OFFICIEL INTEGRAL

Hebdomadaire du District GRAND VAUCLUSE de FOOTBALL

Les vainqueurs des Coupes du District Grand Vaucluse pour la Saison 2021/2022 :

Coupe Espérance – MONTEUX O.

Coupe Roumagoux – ST JEAN DU GRES FONTVIEILLE

Coupe Grand Vaucluse Senior – ST DIDIER PERNES

Coupe Ulysse Fabre – GORDES ESP

Coupe Grand Vaucluse U19 – PERTUIS USR

Coupe Grand Vaucluse U17 – LE PONTET VEDENE AC

Coupe Grand Vaucluse U16 – MONTEUX O.

Coupe Grand Vaucluse U15 - LE PONTET VEDENE AC

Coupe Grand Vaucluse U14 - LE PONTET VEDENE AC

Coupe Avenir U19 – VENTOUX SUD FC

Coupe Avenir U17 – JONQUIERES SC

Coupe Avenir U15 – VAL DURANCE FA

Coupe Avenir U14 – ST REMY FC

Coupe Chabas – ETOILE D'AUBUNE

Coupe Amitié à 8 – BARBENTANE O.

Coupe U18F à 8 – CADEROUSSE US.

Coupe U15F à 15 – AVIGNON AC

PROCES VERBAUX DES COMMISSIONS



BULLETIN OFFICIEL

NUMERO 45

DU 17 Juin 2022



INFORMATIONS DIVERSES

INFORMATIONS IMPORTANTES A TOUS LES CLUBS AU TITRE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Les clubs doivent nous faire retour de la catégorie dans laquelle ils feront jouer leur muté supplémentaire, AVANT le début des compétitions.

Toutes demandes postérieures au début des compétitions seront considérées par la Ligue Méditerranée, comme nulles.

CLUBS BENEFICIANT D'UN MUTE SUPPLEMENTAIRE POUR LA SAISON 2021/2022

LISTE DES CLUBS BENEFICIANT DES DISPOSITIONS PREVUES AU CHAPITRE 2 – LE CLUB - ARTICLE 45 (Règlements Généraux de la FFF).

Ces clubs pourront aligner UN joueur muté supplémentaire durant la saison 2021/2022 dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix défini pour toute la saison avant le début des compétitions.

Cette mesure supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles y compris nationales.

- CALAVON FC
- JS SAINT ETIENNE DU GRES
- O MONTELAIS
- US SERROISE CARPENTRAS
- ETOILE AUBUNE – D2
- ISLE BC – U17
- CHATEAURENARD FA – D2

LISTE DES CLUBS BÉNÉFICIAIRE DE DEUX MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES

- ARC CAVAILLON
- FC TARASCON – R1 Féminine

DISCIPLINE ET REGLEMENTS

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mercredi 15 Juin 2022

Présents : MM. ROCHER Lionel - ILAFKIHEN Tarik - POLI J Marie Mme GUEGAN Martine, Mme GONDRAN Lina.

Excusés : M. CRESPIEN Raymond

NOUVEAUX DOSSIERS

DOSSIER N° 386 : CARPENTRAS FC / JONQUIERES SC – District 3 du 12/06/2022

DOSSIER N° 387 : BEDARRIDES AS / CARPENTRAS FC – District 3 du 08/06/2022

DOSSIER N° 388 : VILLENEUVE FC / SUD LUBERON ENT – U16 D1 du 12/06/2022

RAPPEL - RESERVES RECLAMATIONS

Réserves portant sur la qualification ou la participation d'un joueur qui présente une pièce d'identité lors du contrôle des licences avant match :

Le club qui présente **une pièce d'identité** de l'un de ses joueurs lors du contrôle doit **obligatoirement** présenter un certificat médical, qui peut être celui figurant sur la demande de licence de non contre –indication à la pratique du football, établi au nom du joueur et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite et son cachet.

Tout club visé par des réserves formulées pour non-présentation de licence peut se voir demander l'original, aucune photocopie ne sera acceptée, de la ou des licences concernées par l'organisme gérant la compétition.

A défaut de cet envoi dans les délais impartis, le club concerné encourt la perte par pénalité du match si les réserves sont régulièrement confirmées. (ART 142-7)

IMPORTANT – FORMALITES D'AVANT MATCH

- Le club recevant doit tout mettre en œuvre afin de disposer d'une tablette en état de fonctionnement pour toute la durée de la rencontre.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction. Les licences sont consultables sur la tablette par les deux équipes et l'arbitre

-En cas de recours à une feuille de match papier, les arbitres exigent les présentations des licences dématérialisées sur l'outil Footclubs Compagnon.

A défaut de pouvoir utiliser cet outil et si le club a imprimé une ou plusieurs licences sur papier libre il peut présenter celle-ci (listing licence). Dans ce cas l'arbitre se saisit de la ou des licence(s) concernée(s) et la/les transmet dans les meilleurs délais à l'organisme gérant la compétition.

Rappel : Les clubs (recevant et visiteurs) doivent adresser un rapport succinct sur les anomalies de fonctionnement sous peine d'amende.

DOSSIER N° 386 : **CARPENTRAS FC / JONQUIERES SC – District 3 du 12/06/2022**

Vu le courrier électronique du club de JONQUIERES SC en date du 12/06/2022 qui précise :
« L'équipe de JONQUIERES SC ne sera pas présente à la rencontre du 12/06/2022 et ce par manque d'effectif. »

**Par ces motifs,
La CSR jugeant en premier ressort dit match perdu par forfait à JONQUIERES SC (voir article 159, alinéa 4 des Règlements Généraux de la F.F.F)**

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation

DOSSIER N° 387 : **BEDARRIDES AS / CARPENTRAS FC – District 3 du 08/06/2022**

Vu sur le rapport de Mr VAN MEEL Alan arbitre officiel :
« A la 87ème minute de jeu l'équipe de CARPENTRAS FC m'indique vouloir quitter le terrain car il en avait marre de notre arbitrage. ».

**Par ces motifs,
La CSR jugeant en premier ressort dit match perdu par abandon de terrain à CARPENTRAS FC.**

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation

DOSSIER N° 388 : **VILLENEUVE FC / SUD LUBERON ENT – U16 D1 du 12/06/2022**

Vu sur le rapport de Mr RAHIMI Mohamed arbitre officiel :
« A la 80ème minute de jeu les entraîneurs des deux équipes ont décidé de ne plus continuer la rencontre. Le match a été arrêté avec un score de 10-1 pour VILLENEUVE FC. ».

**Par ces motifs,
La CSR jugeant en premier ressort dit match perdu par abandon de terrain aux deux clubs, VILLENEUVE FC et SUD LUBERON ENT.**

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation

Président de séance :
M. Lionel ROCHER

Secrétaire de séance :
M. ILAFKIHEN Tarik

ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 13 Juin 2022

Présents : M. GILLES (Président), M. BARRERA, Mmes GUEGAN, MACARIO

SECTEUR CHAMPIONNAT

D3 :
Poule D :

Le match N° 23817982 : **EYRAGUES / CAUMONT** du 15/05 donné à rejouer par la Commission de Discipline est fixé au Dimanche 19/06 à 17h00 à MAILLANE.

COMMISSION DES JEUNES A 11

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 14 Juin 2022

Présents : M. GARCIA (Président) MM. BOCHET, ABEILLE, DANY. Mme NICOLAS.

Excusés : M. POLI.

SECTEUR COUPE

COUPE GRAND VAUCLUSE

Résultats des finales :

Samedi 4 Juin :

U14 : BARBENTANE O / LE PONTET VEDENE AC, 3 - 4

U19 : PERTUIS USR / AVIGNON AC, 3 - 0

Dimanche 5 Juin :

U15 : LE PONTET VEDENE AC / AVIGNON AC, 3 - 3 TAB 4 - 3

U16 : MONTEUX O. / AVIGNON AC, 5 - 2

U17 : MONTEUX O. / LE PONTET VEDENE AC, 0 - 5

COUPE AVENIR

Résultats des finales :

Samedi 11 Juin 2022 :

U14 : AVIGNON AC / ST REMY FC, 0 - 2

U15 : VALDURANCE FA / ST SATURNIN US, 2 - 1

U17 : JONQUIERES SC 2 / VILLENEUVE SC 2, 2 - 2, TAB 5 - 4

U19 : PERTUIS USR 2 / VENTOUX SUD FC, 2 - 2, TAB 4 - 5

En ce début Juin sur les Stades Marcel Clapier et des Capucins une multitude de bénévoles de ORANGE FC et ISLE BC se sont affairés pour assurer la réussite des finales des Coupes de Jeunes.

Tout fut parfaitement organisé sur chaque site, les équipes des pôles buvette, restaurations, entrées, tombola, préparation des rencontres ont rempli leur mission avec compétence et courtoisie.

L'action de ces personnes qui œuvrent au sein de nos associations favorise la tenue de ces manifestations d'envergure qui s'affirment au cours des saisons, qu'elles trouvent ici l'expression de nos plus vifs remerciements.

Remerciements qui s'adressent aussi aux acteurs des rencontres, au public fort important à chaque finale, aux sponsors et personnalités présentes, aux services municipaux des villes d'accueil et bien sûr aux clubs organisateurs.

SECTEUR CHAMPIONNAT

U15 D1

Suite à 3 forfaits simples **PROVENCE RC** est déclaré Forfait Général

U16 D1

Le match N° **23929204** : **ETOILE D'AUBUNE / COURTHEZON SC** du 19/06/2022 est avancé au Mercredi 15 Juin 2022 à 19h15 au stade d'Aubignan.

U17 D1

Le match N° **23938971** : **VILLENEUVE FC / CHATEAURENARD FA** se jouera sur le stade J. ROUCHETTE à Pujault le 19/06/2022.

Ci-joint le relevé Art. 6 – Annexe 13 (Forfait fin de saison)

Liste des équipes dont le classement de fin de saison sera pénalisé d'1 retrait de 12 ou 20 Points
- Art 6 – Annexe 13 –

Match	Equipes	Retrait de
U15 D2 Poule A		
24242942	CADEROUSSE US	12 Points
U15 D2 Poule B		
24243003	GOULT ROUSSILLON	12 Points
U17 D2 Poule A		
24242822	VENTOUX SUD FC	12 Points
24242831	SAINT SATURNIN US	12 Points
U17 D2 Poule B		
24242878	LE THOR US	12 Points
24242887	EYRAGUES O	12 Points
U19 D1		
24242664	GORDES ESP	12 Points
24242667	COURTHEZON SC	12 Points
24242668	AVIGNON AC	12 Points
24242670	LES ANGLES EMAF	12 Points
24242672	LE PONTET VEDENE AC	12 Points
U19 D2		
24242760	ENTRAIGUES ALTHEN	12 Points
24242763	PERTUIS USR 2	12 Points
24242772	VENTOUX SUD FC	12 Points
24242776	FC PALUNAI	12 Points
24242773	ENTRAIGUES ALTHEN	20 Points
24242778	VENTOUX SUD	20 Points

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 13 Juin 2022

Présents : Mme RAOUX (Présidente) M. BES,

Excusés : MM. LE GALL et ZANDOMENEGHI

CORRESPONDANCE

FCF MONTEUX : Reçu votre courrier, absence Tennis Ballon

US TOURAIN : Reçu votre courrier forfait U12F le 04/06/2022

FC SAINT REMOIS : Reçu votre courrier

FC PERNES FEMININ : Reçu votre courrier Forfait en U18F

AS VALAYANNAISE : Reçu votre courrier, renseignement création équipe féminine à 8. Il vous suffira de l'engager sur footclub et de la confirmer.

AC AVIGNONNAIS : Reçu votre courrier accord de la commission et du club adverse match U12F

FCF MONTEUX : Reçu votre courrier accord modification de match U12F

SPC COURTHEZONNAIS : Reçu votre courrier forfait U12F

ETOILE D'AUBUNE : Reçu votre courrier forfait U12F

AS RASTEAU : Reçu feuille de match U12F

JS APT : Reçu votre courrier problème de terrain

FC CALAVON : Reçu votre courrier forfait U12F pour déplacement à l'OM CAMPUS journée régionale organisée par la ligue

VENTOUX SUD FC MAZAN BEDOIN : Reçu votre courrier

JS APT : Reçu votre courrier

REUNION DES CLUBS FIN DE SAISON
Mercredi 22 Juin 2022
Siège du District Grand Vaucluse
18H30

ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT. Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 14 Juin 2022

Déléguée du Comité de Direction : M. Allio BERNARD

Présents : M. SMITH John Président, Mme MANCINI Angélique, MM. GUELHES Bernard, KINNOUS Chaïb, AJJANI Rachid.

Excusés : MM. ESSAHRAOUI Kamal, GUIGUE Fabien, MARTINEZ Vincent, AJJANI Hicham, VAN MEEL Alan. Mme CHAZAL Stéphanie

Reçu : MM. BRICHARD Steve, CONSTANTIN Nicolas

INFORMATIONS AUX ARBITRES

Permanence téléphonique pour la Commission des Arbitres le mardi de 18H00 à 19H00.

Les arbitres convoqués en appel disciplinaire et ne pouvant se déplacer doivent impérativement présenter un justificatif en cas d'absence ou demander un report. (Art.21 paragraphe12.)

De plus tous les arbitres qui ne respecteront pas ce protocole se verront sanctionner de **30 euros** automatiquement.

A L'ATTENTION DES ARBITRES :

Nous vous rappelons les catégories soumises à la péréquation :

*D1

*D2

*D3

*Coupe Grand Vaucluse seniors

*Coupe Roumagoux Seniors

*Coupe Ulysse Fabre seniors

*Coupe Espérance seniors

*U14 D1
*U15 D1
*U16 D1
*U17 D1
*U19 D1

Pour toutes les autres rencontres vous devez IMPERATIVEMENT vous faire régler vos frais d'arbitrage par le club RECEVANT.
Face à la recrudescence des feuilles de mission liées à l'arbitrage, le District se doit de vous informer qu'il est dans l'obligation de cesser le règlement de vos frais non acquittés.

CORRESPONDANCES

CLUBS

A l'attention des Clubs, la Commission des Arbitres ayant été informé tardivement de l'avancée des matchs de samedi et dimanche 18 et 19 juin 2022 au mercredi 15 juin 2022, la CA ne peut désigner des arbitres jeunes (BAC) et seniors (travail), nous nous excusons auprès des clubs

CALAVON FC bien reçu votre mail

ARBITRES

- M. BENDKHIS Amin bien reçu votre certificat
- M. SECIU Alin Christian bien reçu votre rapport
- M. ZENASNI Noël les classements vont apparaître, lire le BO autre moyen de communication
- M. OUAROU Mourad la CA vous contactera très prochainement
- M. MICHEL Claude bien reçu votre mail
- M. DGHOUGH I Hicham note de frais transmise
- M. CHATI Samir demande transmise au pôle compétent
- M. KHAMOUSS Abdel note de frais transmise
- M. CHATI Samir vous pouvez venir chercher la copie de votre test écrit à la CA un mardi de votre choix, la présentation apparaîtra très prochainement
- M. ZAIDI Sebti excuses reçues
- M. LOUNISSA Rafik bien reçu votre démission de la commission des arbitres, merci pour votre travail et votre implication
- M. ERRAKHAOUI Jamal les classements apparaîtront très prochainement sur le BO
- M. EZKIYOUH Mohamed votre test écrit vous a été envoyé par mail
- M. DAHBI Sofiane justificatif en attente pour votre absence match U15 A8 à Ventoux Sud
- M. SIBGUI Ayoub justificatif en attente pour votre absence matchs U17 et U16 D1 AC Avignon/FC Calavon
- M. ABARKANE Mohamed justificatif en attente pour votre absence match U16 D1 Courthézon/Saint Rémy
- M. EL KADI Nawfal justificatif en attente pour votre absence lors du Tournoi de Carpentras

INDISPONIBLES

ATTENTION POUR LES INDISPONIBILITÉS DE MOINS DE 15 JOURS. MOINS DE 10 JOURS L'INDISPONIBILITE SERA REFUSEE. DESIGNATIONS PRISES EN COMPTE SOUS RESERVE DE L'APPLICATION DU REGLEMENT.

- M. ABDANE Ahmed 28/06/2022 au 29/08/2022 (samedi)
- M. TOSELLO Hugo 18/06/2022 au 19/06/2022
- M. ABDANE Ahmed 28/06/2022 au 29/06/2022 (dimanche)
- M. HERNANDEZ Jésus 12/06/2022 au 31/08/2022

INFORMATIONS AUX ARBITRES

La commission vous rappelle qu'à partir du vendredi la seule personne que vous devez contacter est celle des contrairement.
La commission a donné comme consigne aux responsables des désignations de ne pas répondre directement aux arbitres. Merci

TELEPHONE CONTRAIREMENTS

M. AJJANI Rachid contrairement Seniors et Jeunes 06.73.86.35.55

CLASSEMENT 2021/2022

Groupe D1

Classement 2021/2022	
Arbitres	Classement
BAGHOU Tarik	1
BEN AÏSSA Akim	2
YAMLOUNI Noaman	3
DE CASTRO Loïc	4
NIVET Arnaud	5
MOUSSA Houmadi	6
RAHOUNI Hamza	7

COLOMBO Stéphan	8
SAHBI Jamal	9
ZENASNI Ramdan	10
BOUAISS Fouad	11
KINOUS Chaïb	R2
ZEGHLI Mourad	R2

EN VERT ARRET OU R2

Groupe D2

Classement 2021/2022	
Arbitres	Classement
MARQUIER Gérard	1
EL OUARYAGHLI soufian	2
DARRAZZI Najim	3
GARCHI Ouadi	4
CHATI Samir	5
BENMOUFFOK Djelloul	6
JAMALI Youssef	7
SAHNOUNE Samy	8
GARCIA Kévin F	9
EL AFOUI Abdelmajid	10
PALISSE Julien	11
LOUNISSA Rafik	12
EZKIYOUH Mohamed	13
EL IDRISSE Jamal	14
M'HAYA Omar	15
M'HAYA Youssef	16
EL HASSOUNI Nordine	17
Tabich Omar	18

EN VERT ARRET ou SPECIFIQUE TOUCHE

Groupe D3

Classement 2021/2022			
Arbitres	Classement	Arbitres	Classement
BEN MALLEM Abdelatif	1	JACQUES Pierre	20
GALERAN Cyril	2	BOUDIUAN Saïd	21
VAN MEEL Alan	3	N'GUEMA EYI Loïc	22
BOUBKARI Abid	4	BOUYADMAREN Ez Edine	23
BELABACCI Mohamed	5	MASSASSI Adil	24
AJJANI Rachid	6	ZEGHLI Alaeddine	25
CONSTANTIN Nicolas	7	AGBI Aziz	26
KOUARA Hassane	8	ROUX Vincent	27
VAROQUEAUX Gabriel	9	EL FIGHA Aziz	28
VITTORIETTI Yannick	10	ZAIDI Sebti	29
ELAISSAOUI Mohamed	11	BRICHARD Steve	30
AUBERT Anthony	12	SCHOUMANN-LEURIDAN Gérald	31
ALLAMI Aissam	13	GARCIA Kevin	Filière D2
EL HASSOUNI Abdellah	14	PALISSE Julien	Filière D2
ERRAKHOUI Jamal	15	GOREN Ferhat	Filière Jeune
EL MOUSTAID Billel	16	ABDELHAK Mohamed	NC
KARA ALI Abess	17	POIRSON Frédéric	NC
CHANCHOU Nicolas	18	SECIU Alin Cristian	NC
PEGOUT Fabrice	19	TADLAOUI MAHER Youssef	NC

Groupe D4

Classement 2021/2022			
Arbitres	Classement	Arbitres	Classement
BEN MALLEM Mohamed	1	RICHE Emmanuel	12
BARUQUE Yoan	2	SAIDI Essam	13
RAMY Mostafa	3	KHAMOUSS Abderrahim	14
IKAN Mohamed	4	DUBOC Pierre	15
DEABJI Ilias	5	ANTOINE Marc	16
BOURKOUNE Ahmed	6	EFE Mathieu	17
AGZIRIN Zakaria	7	DGHOUGHY Hicham	18

BOURAKBA Jaouad	8	LACHACHTI Sébastien	19
EFE Gabriel	9	FATNASSI Balir	20
AARAB Moumene	10	DOUAIRI Aziz	21
DHEM Otmane	11	CHFIRA Nordinne	22

Groupes saison 2022/2023

D1 saison 2022-2023	D2 saison 2022-2023
BAGHOU Tarik	AJJANI Rachid
BEN AÏSSA Akim	BELABACCI Mohamed
CHATI Samir	BEN MALLEM Abdelatif
DARRAZZI Najim	BENMOUFFOK Djelloul
DE CASTRO Loïc	BOUBKARI Abid
EL OUARYAGHLI Soufian	COLOMBO Stéphan
GARCHI Ouadi	EL AFOUI Abdelmajid
MARQUIER Gérard	GALERAN Cyril
NIVET Arnaud	GARCIA Kévin
YAMLOUNI Noaman	JAMALI Youssef
	MOUSSA Houmadi
	PALISSE Julien
	RAHOUNI Hamza
	SAHBI Jamal
	SAHNOUNE Samy
	VAN MEEL Alan

D3 saison 2022/2023	
KARA ALI Abess	EL HASSOUNI NORDINE
CHANCHOU Nicolas	EL IDRISSE JAMAL
PEGOUT Fabrice	EZKIYOUH MOHAMED
JACQUES Pierre	M'HAYA OMAR
BOUDIUAN Saïd	M'HAYA YOUSSEF
N'GUEMA EYI Loïc	ZENASNI RAMDAN
BOUYADMAREN Ez Edine	BARUQUE YOANN
MASSASSI Adil	BEN MALLEM MOHAMED
ZEGHLI Alaeddine	IKAN MOHAMED
ROUX Vincent	RAMY MOSTAFA
GARCIA Kevin	CONSTANTIN Nicolas
PALISSE Julien	KOUARA Hassane
GOREN Ferhat	VAROQUEAUX Gabriel
ABDELHAK Mohamed	VITTORIETTI Yannick
POIRSON Frédéric	ELAISSAOUI Mohamed
SECIU Alin Cristian	AUBERT Anthony
TADLAOUI MAHER Youssef	ALLAMI Aissam
ERRAKHOUI Jamal	EL HASSOUNI Abdellah
EL MOUSTAID Billel	

D4 saison 2022/2023	
BRICHARD STEVE	AGBI AZIZ
EL FIGHA AZIZ	RICHE Emmanuel
SCHOUMANN-LEURIDAN Gerald	SAIDI Essam
ZAÏDI Sebti	KHAMOUSS Abderrahim
IKAN Mohamed	DUBOC Pierre
DEABJI Ilias	ANTOINE Marc
BOURKOUNE Ahmed	EFE Mathieu
AGZIRIN Zakaria	DGHOUGHY Hicham
BOURAKBA Jaouad	LACHACHTI Sébastien
EFE Gabriel	FATNASSI Balir
AARAB Moumene	DOUAIRI Aziz
DHEM Otmane	CHFIRA Nordinne